

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le dix sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bêlâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur LAROCHE Laurent Maire de Bêlâbre.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2014

Présents : Laroche Laurent, Maire, Suzanne Marchand, Alain Nevière, Laurence Baritaud, Brulon Annie, Paul Jeanneau, Vincent Manteau, Sylviane Ouvrard, Jacques Martinaud, Stéphane Léonard, Marie-Jeanne Maillochon, Jean-Marc Pouget, Sandra Dubos.

Absent excusé : Mr Chiron Florian

Secrétaires de Séance : Suzanne Marchand et Vincent Manteau

Ordre du jour :

- Travaux de voirie communautaire
- Création d'une Agence Technique Départementale (A.T.D 36)
- Compte rendu des Commissions
- Questions diverses

Mr le Maire ouvre la séance à 20 heures et procède à la lecture du compte-rendu de la réunion du 20 octobre établi par Marie-Jeanne Maillochon et Stéphane Léonard.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire passe ensuite à l'ordre du jour.

Travaux de voirie communautaire

Pour l'année 2015, une liste a été proposée à la CDC MOVA.

Sont retenus :

- VC1 des Chirons	15 387,00 €
- Entrée du stade.....	1 575,00 €
- VC16 le Magnoux-La Forge.....	18 940,00 €
TOTAL	35 902,00 €

Montant des charges transférées à la CDC..... 22 937,00 €

L'ensemble de ces travaux représente une somme supérieure aux charges transférées à la CDC.

Paul Jeanneau nous informe qu'une demande a été faite pour les fossés, un technicien va passer pour définir les lieux retenus.

Les travaux de curage des fossés communaux sont en cours dans les lieux suivants :

- La Rue,
- Le Mail,
- Route de Beaugé.

Création d'une Agence Technique Départementale (ATD 36)

Cette agence est créée en remplacement de l'ATESAT. Ainsi le Conseil Général et la Direction des Routes auront la maîtrise d'ouvrage des voiries communales.

Les CDC et les Communes vont devoir adhérer à cette agence. Le coût pour les communes serait de 1,50 €/habitant, les CDC paieraient 1,00 €/habitant.

Les élus soulèvent le problème du double paiement, 1 fois par la commune, 1 fois par la CDC.

La cotisation auprès de l'ATESAT était bien moindre :

- 2013 : 321,64 €,
- 2012 : 314,56 €,
- 2011 : 302,21 €

Elle était forfaitaire.

Des informations complémentaires vont être recherchées.

Le Conseil Municipal décide d'attendre de connaître la position de la CDC avant de prendre une décision.

Compte-rendu des Commissions

Travaux : voirie (vu plus haut)

Les travaux de la Basse-Cour sont terminés, des frais supplémentaires se sont greffés à hauteur de 500,00 € environ :

- pose d'un drain,
- pose d'une gaine électrique,

Toujours à la Basse-Cour, Un câble électrique a été passée de la halle à l'ancien magasin (où il n'y avait pas d'électricité) sous les toitures des bâtiments de Robert Martin et René Rabussier, avec leur accord. Les colonnes vertes et bleues ont été déplacées

Assainissement

Le branchement du tout à l'égout prévu rue Maxime Berry ne se fera qu'au printemps.

Rencontre avec le Symctom

Laurent Laroche, Paul Jeanneau, Jacques Martinaud ont rencontré le Président, Mr Liudois et le Directeur, Mr Huguet.

Ils ont transmis des demandes d'installations de containers émises par plusieurs riverains afin de regrouper tous les sacs d'ordures dans certains hameaux et d'éviter ainsi qu'ils soient percés.

Ainsi à Nesmes, deux colonnes seront installées près de l'Eglise,

A l'entrée du stade, une colonne,

Au Peu Rôti, deux colonnes.

Les colonnes de la Bouige Chanterais (apport volontaire) seront déplacées à La Falaisière « zone artisanale ». Une dalle bétonnée est prévue pour cette installation.

Pendant l'été il est prévu de doubler le nombre de containers à la Basse-Cour (camping, chalets.....)

Paul Jeanneau a proposé au Symctom l'idée d'installer des composteurs en certains endroits « d'habitat regroupé », école, gendarmerie, foyer-logements, camping.....

De fournir des poules à des foyers volontaires afin de diminuer les déchets ménagers.

Fleurissement

Laurence Baritaud rend compte de la réunion de la Commission du 3 novembre. Le principal constat est le manque de bénévoles, une recherche active de personnes souhaitant s'investir devra être menée (appel dans le bulletin municipal).

Des contacts vont être pris auprès d'organismes afin de trouver d'éventuels fournisseurs (ESAT Le Blanc, coopérative de Chavin, entreprise Denormandie.....).

Les bacs ont été nettoyés et vont être garnis de pensées, giroflées, myosotis.....

Des vivaces vont être mises en place au Square Jean-Moulin, dans l'ancien bac à eau.

Paul Jeanneau nous informe que les talus du camping et de la Basse-Cour ont été désherbés et que du millepertuis va être planté.

Communication

Vincent Manteau a récupéré tous les articles pour le nouveau trait-d'union.

Suite à la demande faite au dernier Conseil Municipal, il a fait faire d'autres devis pour l'impression. L'imprimerie MATARESE reste la plus compétitive.

Ecole

Le 6 novembre a eu lieu un Conseil d'Ecole auquel Laurent Laroche et Florian Chiron ont participé. L'école compte 94 enfants pour 67 familles. Deux stagiaires seront présents au cours de l'année scolaire, dans le cadre de la préparation du CAP « petite enfance ».

Le règlement intérieur a été voté.

Le repas de Noël est fixé au 19 décembre.

Laurent Laroche fait état de la satisfaction des enseignants en ce qui concerne les TAP (temps d'activités péri-scolaire).

Suite à une question, Mr le Maire confirme que les Mairies de Chalais, Mauvières et St-Hilaire apporteront une contribution au fonctionnement de l'école.

L'école demande un DEN (délégué départemental de l'éducation nationale) car Mr Laroche Bernard est atteint par la limite d'âge.

Questions diverses

Maison des Services Publics

Mr Laroche rend compte de la visite faite au relais de Services Publics de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire) le 4 novembre par un groupe d'élus (Laurent Laroche, Paul Jeanneau, Jacques Martinaud, Suzanne Marchand et Alain Nevière).

Il précise ce qu'est un relais de Services Publics :

- Il a pour mission d'accueillir, d'informer, de conseiller, de faciliter les démarches administratives, c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par une personne formée chez les différents partenaires.

Vincent Manteau informe l'Assemblée qu'une rumeur, en lien avec cette création de relais de Services Publics court concernant l'éventualité de la fermeture de la Poste. Mr le Maire rappelle que cette possible création ne concerne pas la Poste, toutefois, il précise que les horaires d'ouverture du

bureau de Bêlâbre seront très certainement revus à la baisse dans un très proche avenir. Mais compte-tenu de l'évolution des services publics, il faut savoir anticiper, aujourd'hui, il n'est pas question de fermer la poste de Bêlâbre.

Courrier de Christophe Lavigne

Mr Lavigne Christophe veut s'installer comme traiteur sur Bêlâbre, il demande la possibilité de louer la salle des fêtes tous les 29 du mois en 2015. Le Conseil Municipal ne se prononce pas pour l'instant.

Agenda d'accessibilité programmée (ADAP)

Pour tout établissement accueillant du public :

- Date limite : 26 septembre 2015 pour présenter l'agenda d'accessibilité sous peine de sanctions.

Une étude a été réalisée, il faudra envisager certains travaux.

Employés communaux

Ils vont aller en formation le 5 décembre à Vineuil pour le lagunage

Courrier de Mr Denis CLEMENT

Lecture d'un courrier de Denis CLEMENT remerciant la commune pour sa participation à la course cycliste du 19 juillet.

Création d'une Association

Création d'une association de sauvegarde du Patrimoine et de mémoire collective.

Visite du GORG

Visite du GORG (Centre opérationnel réseau gendarmerie) caserne Charlier à Châteauroux, le 20 novembre.

Rapport sur la qualité de l'eau

Rapport sur la qualité de l'eau, RPQS, la DDT ne le fait plus, une secrétaire de Mairie va devoir se former pour établir le rapport RPQS.

Vœux du Maire

Vœux du Maire, la date est fixée au 17 janvier 2015, à 11 heures, à la salle des fêtes.

Conférence débat

Une conférence débat sur le handicap aura lieu au Blanc, le vendredi 21 novembre dans le cadre de la semaine du handicap.

Mr le Maire nous informe qu'il participera à :

- L'assemblée générale des AFN, le 21 novembre,
- L'assemblée générale du billard, le 22 novembre
- Au congrès des Maires à Paris, les 26 et 27 novembre.

Séance levée à 22 h 45.

Prochain Conseil Municipal, le 17 décembre à 20 heures.

Augmentation de crédit – Décision modificative n° 5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité d'effectuer l'augmentation de crédit ci-après :

- Augmentation du compte 70328 pour - 719.91 €
- Augmentation du compte 13911 pour 719,91 €

Renouvellement Contrat Unique d'Insertion Catherine VARLAN BILLOIS

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de renouveler de Contrat Unique d'Insertion de Mme Catherine VARLAN BILLOIS, domiciliée « Montpertuis » 36310 CHAILLAC à compter du 1^{er} décembre 2014 pour une durée de 1 an à raison de 20 heures par semaine afin d'effectuer l'accueil à l'Office de Tourisme et la surveillance des bungalows.

Et autorise Mr le Maire à signer la convention et le contrat de travail à intervenir.

Virement de crédit – Décision modificative n° 6

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité d'effectuer le virement de crédit ci-après :

- Diminution du compte 61522 pour 265.00 €
- Diminution du compte 6574145 pour 95.00 €
- Diminution du compte 6574170 pour 50.00 €
- Augmentation du compte 6574150 pour 410.00 €

